

10. LES HAIES BOISÉES / MIXTES

La haie champêtre (ou bocagère) / La haie brise-vent

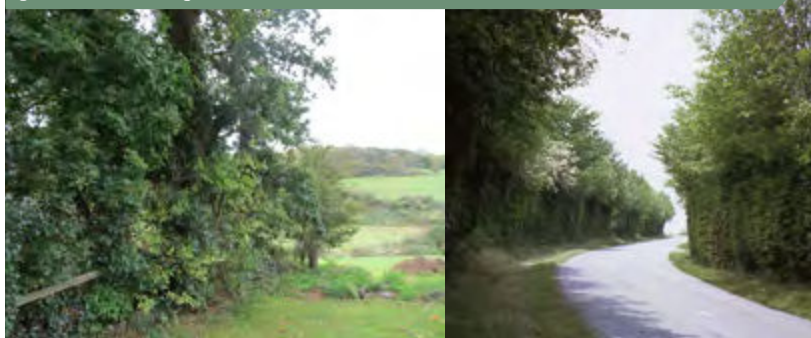
Les haies boisées sont constituées d'un mélange d'arbustes et d'arbres aux ports libres, dépassant les 5 m de hauteur. C'est pourquoi ces types de haies sont plus adaptés en milieu rural ou en lisières urbaines. Les haies boisées participent fortement au fonctionnement écologique des paysages agricoles : elles enrichissent la biodiversité locale en offrant nourriture et refuges à de nombreuses espèces d'insectes et animales, elles réduisent le ruissellement et l'érosion des sols, elles régulent le climat local et jouent un rôle de brise-vent... En Seine-Maritime, les haies boisées constituent un patrimoine vivant important à préserver et à renouveler.

1. La haie champêtre (ou bocagère)

Très rustique, la haie champêtre est constituée **d'arbustes et d'arbres laissés en ports libres** en bordure de parcelle. En Seine-Maritime, la haie bocagère est particulièrement présente dans le Pays de Bray et en vallée de Seine. Plus ou moins dense, son principal intérêt est de **clôturer les parcelles en demandant peu d'entretien et en offrant une biodiversité importante**.

- **Hauteur** : environ 10 m de haut du fait que les arbres et arbustes y sont laissés en **ports naturels, gardant une silhouette assez trapue**. De vieux arbres viennent ponctuellement dominer ces linéaires de haies.
- **Entretien** : la haie champêtre nécessite peu d'entretien. Elle est **taillée en fin d'été, tous les 5 à 10 ans, de façon régulière sur un ou deux côtés**. Cet entretien se fait mécaniquement, à l'aide d'un lamier. Il est recommandé de faire appel à un professionnel pour cet entretien.
- **Astuce** : les déchets de taille peuvent être valorisés en broyats (BRF, bois plaquette) ou petit bois de chauffage.
- **Plantation** : planter les arbustes et les arbres **sur une ligne, à plat ou sur talus**, en respectant une distance de 1 m minimum entre chaque plant.
- **Choix des essences** : traditionnellement plantées pour délimiter les parcelles agricoles et notamment les prairies, les haies bocagères sont généralement composées d'**essences arbustives rustiques, aux ramures denses et/ou épineuses** constituant de véritables barrières infranchissables : prunelliers, aubépines, églantiers, épine-vinettes, noisetiers (poussant naturellement en cépées denses), fruitiers sauvages, érables champêtres, charmes, chênes...

↓ En lisière de village et en bord de route, elle forme des rideaux denses



↓ Dans le Pays de Bray, elle forme un maillage bocager aux densités variées



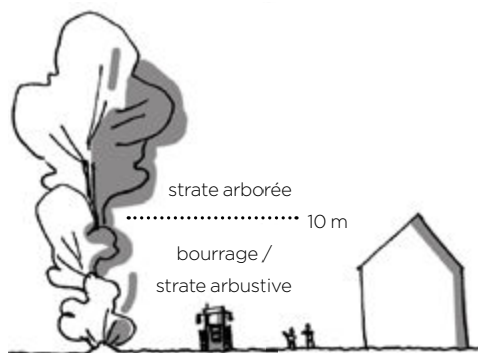
↓ Très rustique et adaptée au milieu rural, elle s'entretient au lamier



À SAVOIR : Haie libre ou champêtre ? Une différence de taille !

La haie libre (1) et la haie champêtre (2) sont très proches mais la haie libre est plus souvent taillée de manière à limiter sa croissance en hauteur, tandis que la haie champêtre n'est taillée que latéralement et sa croissance en hauteur n'est pas limitée. La haie champêtre est caractéristique des paysages agricoles, notamment en pays de bocage, tandis que la haie libre est une haie plus urbaine et jardinée.

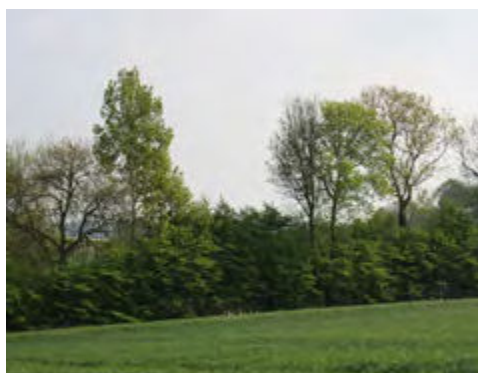




↑ Représentation d'un clos-masure en 1792 : des haies historiquement plus diversifiées



↑ Jeune brise-vent : une silhouette régulière à la plantation



↑ Vieux brise-vent : une silhouette irrégulière dominée par des arbres d'essences variées

2. La haie brise-vent

Composée d'arbustes et d'arbres plantés sur un ou deux rangs, la haie brise-vent est **structurée en plusieurs strates de végétation** : une strate arbustive dite de « bouillage » (composée d'arbustes, de petits arbres et de cépées) et une strate d'arbres de haut jet. En Seine-Maritime, la haie brise-vent est particulièrement intéressante et très présente dans le Pays de Caux, où **elle protège les villages et les fermes des vents dominants**. La haie brise-vent **produit également de nombreuses ressources utiles, tant à la faune locale (fleurs, fruits, abris...) qu'aux hommes (bois d'œuvre et/ou bois de chauffage)**.

À SAVOIR

La haie brise-vent, un type de haie historique dans le Pays de Caux

Avant le XIX^e siècle, le modèle de la haie brise-vent était dominant. Composée de plusieurs strates de végétation entretenues de manière différenciée afin d'en tirer des ressources diverses, la haie brise-vent tenait une place importante dans l'économie des fermes. Les talus plantés présentaient des haies beaucoup moins homogènes qu'aujourd'hui, composées d'arbres d'âges, d'essences et de ports très différents et d'une strate arbustive. Les hautes futaies étaient réservées aux manoirs et châteaux.

- **Hauteur** : si la strate arbustive (le bouillage) est généralement proche de la haie champêtre en hauteur (soit environ 10 m), la hauteur totale d'une haie brise-vent peut atteindre environ 30 m, voire davantage selon les essences d'arbres qui la composent (le hêtre, le chêne, l'érable, le frêne peuvent atteindre 40 m). La haie brise-vent est ainsi **une haie monumentale et diversifiée qui marque fortement les horizons du Pays du Caux**.
- **Entretien** : aux différentes strates de la haie brise-vent correspondent différents modes d'entretien et différentes productions. Les arbres de haut jet sont menés en futaie (c'est à dire taillés et élagués de manière à former des troncs élancés et sans nœud, valorisables en bois d'œuvre), tandis que le bouillage est taillé tous les 5 à 10 ans en rideau (comme la haie champêtre), ou mené en taillis pour produire du bois de chauffage (rabattu tous les 5 à 10 ans en cépées).
- **Plantation** : la haie brise-vent est plantée à plat ou sur talus sur un ou plusieurs rangs, d'où une emprise au sol parfois importante (jusqu'à 5 m). Planter les arbustes et les arbres en quinconce, en respectant une distance d'au moins 2 m entre chaque arbre et d'au moins 1 m entre chaque arbuste.
- **Astuce** : pour faciliter l'entretien, le bouillage peut être planté en retrait des grands arbres.
- **Choix des essences** : veiller à associer des essences de bouillage et de haut jet dont les exigences d'ensoleillement et les vitesses de pousse sont compatibles. Par exemple, si les arbres de haut jet choisis ont une croissance modérée (hêtre, chêne, charme...), le bouillage ne doit pas comporter de végétaux trop vigoureux tels que des noisetiers ou des châtaigniers. On leur préférera des essences à croissance plus lente telles que l'érable champêtre, le houx, le nerprun, le cornouiller mâle, la viorne obier, le poirier sauvage... En revanche, noisetiers et châtaigniers peuvent être associés au frêne, au merisier, à l'érable sycomore...
- Face aux vents dominants, il est recommandé de planter des essences résistantes telles que, en strate arborée, l'érable sycomore, le chêne pédonculé... En strate arbustive, peuvent être plantés : l'aubépine monogyne, l'argousier, le prunellier... Ces essences sont également résistantes aux embruns et donc bien adaptées aux situations littorales.

➔ VOIR FICHES

- Quel type de haie planter ?
- Liste des essences locales.
- Planter des arbres et des arbustes.
- Former et entretenir les arbres et arbustes

➔ POUR ALLER PLUS LOIN

- Fiches Paysage : www.caue76.fr

➔ DEMANDER CONSEIL

- Prenez rendez-vous avec un paysagiste conseiller du CAUE 76 www.caue76.fr